

DELIBERATION N°2024-25_069
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance du jeudi 13 février 2025

6. Appels à projet Région Bourgogne Franche-Comté

6.1- Vie étudiante

La délibération étant présentée pour DECISION.

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 40 | Refus de vote : 0 |
| Membres en exercice : 39 | Abstention(s) : 0 |
| Quorum : 20 | |
| | Suffrages exprimés : 22 |
| Membres présents : 14 | |
| Membres représentés : 8 | Pour : 22 |
| Total : 22 | Contre : 0 |

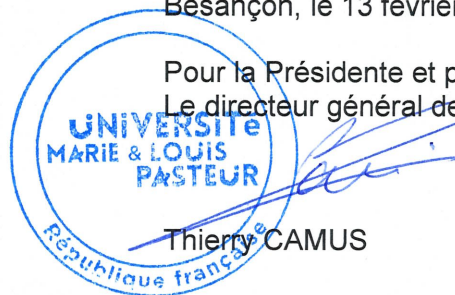
Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, approuvent le classement proposé des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet Région BFC 2025.

Besançon, le 13 février 2025

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services



Thierry CAMUS

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- AAP Région 2025 – proposition de classement

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

AAP Région 2025 Projets Vie Etudiante (VE)

| Composante ou service | Nom du projet | Rappel subvention Région accordée en 2024 | Montant projet | Montant demandé Région | % demandée région | Nombre d'étudiants impactés |
|-----------------------|---|---|---------------------|------------------------|-------------------|-----------------------------|
| BVE | BAE 2025 | 71 000,00 € | 129 000,00 € | 74 000,00 € | 57,36% | 25000 |
| BVE | Développement du tissu associatif étudiant, accompagnement des associations et étudiants internationaux et dynamisation des campus | | 23 730,00 € | 17 280,00 € | 72,82% | 20000 |
| BVE | Ressourcerie | 61 200,00 € | 83 000,00 € | 63 000,00 € | 75,90% | 25000 |
| SSAC | Scientific Game Jam | | 12 700,00 € | 8 000,00 € | 62,99% | 500 |
| VP CFVU | Déplacements d'étudiants entre Besançon / Dijon dans le cadre des formations co-accréditées (Université Marie et Louis Pasteur / Université de Bourgogne Europe) Année universitaire 2025-2026 | 14 078,00 € | 12 330,00 € | 8 810,00 € | 71,45% | 45 |
| | | 146 278,00 € | 260 760,00 € | 171 090,00 € | 65,61% | |

Appel à projets
Ressourcerie des Campus

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques » |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Appel à projets « Vie étudiante » |
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes » |

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Ressourcerie des Campus

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

| | | | |
|-----------------|------------|---------------|------------|
| Date de début : | 01/09/2025 | Date de fin : | 31/12/2026 |
|-----------------|------------|---------------|------------|

2.3 Etablissement demandeur

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Nom de l'établissement | Université Marie et Louis PASTEUR |
| Adresse postale | 1 rue Goudimel – 25 000 BESANCON |
| Nom et fonction du représentant légal | Marie-Christine WORONOFF |

2.4 Référent du projet

| | |
|------------|--|
| Prénom NOM | Laetitia DUCRET |
| Fonction | Responsable du Bureau de la vie étudiante |
| Email | laetitia.ducret@univ-fcomte.fr |
| Téléphone | 03 81 66 58 47 |

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

L'Université Marie et Louis Pasteur compte près de 45% de boursiers et constate chaque année une augmentation de la précarité corrélée à une volonté de consommer autrement.

C'est pourquoi, l'UMLP et le CROUS se sont associés pour structurer une ressourcerie capable de rayonner à l'échelle des trois campus bisontins et du territoire franc-comtois en maintenant le lien avec les services actuellement existants (Studio 45, antenne numérique de la Maison des Etudiants, Agorae). L'objectif est d'organiser à partir du Li(VE) la collecte, la valorisation (tri, customisation...), la remise en circuit à titre gratuit et la sensibilisation à l'environnement mais aussi de proposer une programmation de temps forts tout au long de l'année aux étudiants.

La Ressourcerie doit répondre à des besoins sociaux et environnementaux.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

63 000 €

2.7 Signature du représentant légal

| |
|--|
| |
|--|

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

La ressourcerie est basée sur une tête de réseau (le (Li)VE), disposant d'un espace de stockage de 30 m², un espace d'accueil, un espace « épicerie sociale et solidaire » (Agorae), un espace « textile », l'atelier *Do it yourself* ainsi que deux « antennes » avec le Studio 45 et l'antenne numérique.

La structuration de la ressourcerie ayant été initiée début 2024 par le recrutement du coordonnateur. Les objectifs fixés au coordonnateur ont été de trois ordres :

- Mettre en place le projet de ressourcerie sur le campus de la Bouloie pour les étudiants et en assurer le bon fonctionnement,
- Animer, programmer et coordonner les différentes actions et services proposés aux étudiants,
- Coordonner et piloter l'installation et le déploiement de la ressourcerie.

Le CROUS et l'Université, en lien étroit avec le coordonnateur et les associations étudiantes, ont pérennisé et développé la programmation des temps forts de la Bouloie pour y amener les étudiants afin qu'ils puissent bénéficier des services de la ressourcerie.

Quatre temps forts (rentrée, fin d'année civile, printemps, été) sont identifiés clairement pour proposer des événements différents adaptés aux problématiques rencontrées par les étudiants.

L'ouverture du lieu (jour et horaire ouverture) est assurée par une permanence du coordinateur, des volontaires services civiques, un contrat étudiant et des bénévoles étudiants.

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur le territoire et les campus, mais aussi afin de faire connaître au plus grand nombre la Ressourcerie, il est envisagé de créer une page internet ou compte Instagram co-gérée par l'UMLP et le CROUS.

Un plan de communication conjoint est encore à déployer pour une plus grande visibilité.

Des ateliers thématiques sont proposés tout au long de l'année, animées par des personnels de l'université, du CROUS et des prestataires professionnels, pour compléter l'offre de service et amener les étudiants à être « acteur » de leur quotidien et non pas uniquement « bénéficiaire » d'un service pour étudiant en difficulté.

Ces interventions sont : atelier cuisine des restes alimentaires, création/réparation, réalisation produits ménagers maison, réalisation cosmétiques maison, atelier tawashi, intervention d'une matériauthèque mobile... et autres ateliers en fonction des besoins qui pourront être identifiés dans le courant de l'année.

Aussi, certains événements ayant lieu durant Bienvenue aux Etudiants, en lien avec l'économie circulaire et plus globalement dans le périmètre d'action de la Ressourcerie, seront intégrés dans la programmation annuelle : Troc'party, Troquerie de rentrée,

Etutroc, Eco-party.... Afin d'avoir une plus grande visibilité des actions menées au sein de l'uFC.

Afin de pérenniser le projet initial et de continuer son développement et son rayonnement à l'échelle des 3 campus bisontins, il sera primordial de développer les partenariats institutionnels et associatifs (ESN, UFR, collectivités locales, assistantes sociales, SYBERT, ADEME, organismes de formations associatives et d'apport de compétences régionaux) tant sur le développement d'ateliers de sensibilisation et d'organiser du circuit de la ressourcerie (collecte, tri, distribution, sensibilisation et information).

La ressourcerie étant implantée, il est important d'envisager un rayonnement et un déploiement plus global sur l'ensemble des campus et du territoire avec un essaimage répondant au besoin des étudiants.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

La ressourcerie est localisée dans le bâtiment du (Li)VE sur le campus de la Bouloie. Elle est accessible par tous les étudiants de Besançon, quel que soit son établissement d'inscription, ainsi que ceux du Nord Franche-Comté.

Elle a vocation à proposer des services et ateliers à l'ensemble des étudiants de l'université de Franche-Comté à Besançon à ce stade du déploiement du projet, l'objectif étant à terme d'offrir ces services sur les autres sites de l'université.

3.3 Actions menées

1. Animer la ressourcerie et de coordonner les différents services proposés aux étudiants
2. Programmer des temps forts sur le campus de la Bouloie pour faire connaître ces services aux étudiants
3. Rechercher des réseaux de dons pour proposer un stock diversifié
4. Gérer le stock (collecte, valorisation, remise en circuit) et assurer des permanences d'ouverture régulières pour les bénéficiaires, faciliter l'accès au matériel
5. Penser un système de commandes
6. Sensibiliser à l'environnement
7. S'assurer de la pérennité d'ouverture de la ressourcerie en travaillant étroitement avec les associations étudiantes
8. Essaimer sur les sites du territoire

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Ce projet est co-porté CROUS-Université Marie et Louis Pasteur pour répondre à des enjeux de précarité étudiante.

Le Campus de la Bouloie dispose d'un lieu de vie étudiante, le Li(VE), propriété du CROUS, dans lequel se trouvent l'Agorae de Besançon ainsi que la Ressourcerie. Cette ressourcerie a pour objectif principal de proposer aux étudiants bisontins, d'accéder à une offre de petit matériel notamment, qui vient compléter l'offre de vêtements/chaussures (en lien avec le studio 45), d'outils numériques et l'offre alimentaire (Agorae pilotée par la fédération des associations franc-comtoises – BAF).

Le pilotage du projet est assuré par un COPIL regroupant des membres du CROUS et de l'uFC et associant les partenaires de la Ressourcerie (associations, Sybert...). Ce comité de pilotage est coordonné par le « coordonnateur ».

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

OBJECTIF 1 : PAS DE PAUVRETE

Donnez ce que vous n'utilisez pas.

OBJECTIF 10 : INEGALITES REDUITES

Soutenez les personnes marginalisées et désavantagées

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Le CROUS et l'UFC ont choisi de s'allier pour proposer un service ouvert toute l'année pour lutter contre la précarité étudiante et de répondre à ce besoin de don de matériel aux étudiants tout au long de l'année à Besançon en lien avec les enjeux environnementaux et le développement des circuits de deuxième main

Le caractère innovant du projet consiste à déployer une offre diversifiée à l'attention de l'ensemble des étudiants à partir d'un lieu et donc d'allier incarnation/accueil physique, solutions dématérialisées et/ou mobiles.

Ce projet nécessite un investissement pour ancrer d'avantage la démarche initiée sur le territoire.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

| | |
|---|---|
| Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets : | 5 |
| Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) : | |

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranche-comte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT

Nom du projet : Ressourcerie des Campus

| DEPENSES | | | RESSOURCES | |
|--|-----------------|--------------|-----------------------------------|-----------------|
| Nature de la dépense | Coût en € | Eligibilité* | Financeurs | Montant en € |
| Masse salariale Poste de coordinateur | 48 000 € | | Région Bourgogne-Franche-Comté | 63 000 € |
| Ateliers thématiques animés par prestataires | 8 500 € | | | |
| Achat petit mobilier, fournitures, biens complémentaires au dons | 8 500 € | | UFC CVEC | 13 000 € |
| Animations durant l'évènement Bienvenue aux Etudiants : troc party, Troquerie de rentrée, Etutroc, Eco party | 11 500 € | | Crous BFC (CVEC) | 7 000 € |
| Communication et page internet | 6 500 € | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL TTC | 83 000 € | | TOTAL TTC | 83 000 € |

* à compléter par la Région.

Appel à projets - Vie Associative

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

| | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques » |
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Vie étudiante » |
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes » |

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Développement du tissu associatif étudiant, accompagnement des associations et étudiants internationaux et dynamisation des campus

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

| | | | |
|-----------------|------------|---------------|------------|
| Date de début : | 01/09/2025 | Date de fin : | 31/08/2026 |
|-----------------|------------|---------------|------------|

2.3 Etablissement demandeur

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Nom de l'établissement | Université Marie et Louis PASTEUR |
| Adresse postale | 1 rue Goudimel – 25 000 BESANCON |
| Nom et fonction du représentant légal | Marie-Christine WORONOFF |

2.4 Référent du projet

| | |
|------------|---|
| Prénom NOM | Laetitia DUCRET |
| Fonction | Responsable du Bureau de la Vie Etudiante |
| Email | Laetitia.ducret@univ-fcomte.fr |
| Téléphone | 03 81 87 66 58 47 |

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Afin de valoriser l'engagement étudiant, de développer le tissu associatif étudiant, l'accompagnement des étudiants internationaux et de dynamiser les campus de la région, le Bureau de la vie étudiante (BVE) de l'UMLP souhaite poursuivre son accompagnement privilégié des associations étudiantes et des étudiants. Pour cela, cinq grandes actions seront mises en place :

- Axe 1 : Faire vivre un réseau d'associations étudiantes ;
- Axe 2 : Accompagner les associations communautaires étudiantes, de solidarité internationales et étudiants internationaux dans leur vie étudiante ;
- Axe 3 : Dédier des espaces de vie/de rencontres pour les associations étudiantes ;
- Axe 4 : Animer des ateliers de formation à la vie associative ;
- Axe 5 : Créer des fiches pratiques sur la vie associative étudiante.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

17 280 €

2.7 Signature du représentant légal

| |
|--|
| |
|--|

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Ce projet a pour but de :

- Permettre aux associations étudiantes de se structurer et se stabiliser afin de ne pas mettre en difficulté les étudiant·es qui souhaitent s'engager ;
- Accompagner les associations communautaires étudiantes, de solidarité internationales et étudiants internationaux dans leur vie étudiante afin de les accompagner au mieux dans leur parcours de vie étudiante ;
- Former les membres des associations étudiantes à la vie associative afin qu'ils et elles s'épanouissent personnellement et professionnellement dans leur vie associative ;
- Accompagner les associations étudiantes dans leur projet afin qu'elles les réalisent dans de bonnes conditions et qu'elles puissent dynamiser les campus ;
- Mettre à disposition des associations étudiantes des espaces, du matériel et un suivi personnalisé via des ressources humaines ;
- Accompagner les étudiants internationaux dans leurs parcours de vie étudiante.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Les campus de Besançon, Montbéliard, Belfort, Lons le Saunier, Vesoul et Dole.

3.3 Actions menées

Axe 1 : Faire vivre un réseau d'associations étudiantes

- Les rencontres inter associative

Les rencontres inter-associatives sont des réunions conviviales pour toutes les associations étudiantes. Les ordres du jour peuvent varier selon la période de l'année et les demandes/besoins des associations étudiantes. Les membres d'associations étant des bénévoles étudiant·es, nous estimons important de les organiser autour d'un repas.

D'après les rencontres inter-associatives de 2023/24, les étudiant·es apprécient qu'elles contiennent un point d'actualité, un temps de travail, un temps de

concertation sur leurs besoins et un temps convivial avec repas. Elles permettent également aux associations étudiantes de créer du lien entre elles, de mettre en place des projets communs, de renforcer et valoriser l'engagement étudiant. Ces rencontres inter-associatives se dérouleront à Besançon, Belfort et Montbéliard, tous les 2 à 3 mois selon les besoins.

- Le forum des associations étudiantes à la rentrée

Le forum des associations étudiantes sera un temps de présentation des associations étudiantes aux étudiants de l'université. Il se tiendra en début d'année universitaire (avec un souhait de l'intégrer à l'événement de rentrée BAE). Ce temps aura lieu sur les campus de Besançon, Belfort, Montbéliard et Lons le Saunier.

- Evènements par les associations

Deux fois par an, nous organiserons avec des associations volontaires un événement à destination des étudiant·es sur plusieurs campus (selon la mobilisation). Le projet sera coordonné par les accompagnatrices du BVE.

Axe 2 : Accompagner les associations communautaires étudiantes, de solidarité internationales et étudiants internationaux dans leur vie étudiante

- Développer entre 6 à 8 soirées « Arbre à palabre »

Les soirées « Arbre à Palabres » sont des évènements se tenant toutes les 4 à 6 semaines au sein de la Maison des Etudiants. Ces soirées sont à destination des étudiants internationaux afin de les accompagner dans leurs parcours de vie étudiante, et donc dans la réussite de ces dernières. Elles sont axées autour de thématiques diverses (santé mentale, orientation, emploi, les bons plans sur le territoire, vie sexuelle et affective, interculturalité...) animées de manière ludiques et participatives.

Ces soirées sont ouvertes à tous et toutes mais les participants les plus actifs sont les membres les associations communautaires étudiantes qui nous permettent de toucher un public plus élargi, mais également d'identifier les besoins récurrents auxquels sont confrontés les étudiants internationaux, et ainsi les accompagner au mieux.

Ces soirées sont l'occasion pour les étudiants internationaux de se rencontrer entre les différentes communautés autour de problématiques communes dans un espace de confiance et de convivialité.

Nous souhaitons proposer de la nourriture afin de faire élément d'appel pour toucher un maximum d'étudiants et ensuite

Elles sont créées en partenariat avec le Services de Santé Etudiante, le service d'Orientation Stage et Emploi ainsi que l'association ESN.

- Participation à « La nuit des étudiants du monde »

La nuit des étudiants du monde est une grande soirée d'accueil pour les étudiantes internationales venus étudier en France organisée par ESN Besançon en collaboration avec le CROUS, Campus France et les services des relations internationales des établissements d'enseignements supérieurs et la Ville de Besançon.

Cette soirée est l'occasion pour ces étudiants de créer du lien entre eux à plus grande échelle, mais aussi d'identifier les ressources du territoire pour passer leurs temps d'étude en Franche-Comté de manière sereine.

Notre souhait en tant que Bureau de Vie Etudiante est de tenir un stand lors de cette édition 2025, afin d'être identifié comme point ressource pour les étudiants venus de tout le territoire.

Nous souhaitons organiser un quizz avec des questions axées sur la vie à Besançon et en Franche-Comté, sur une grande roue pour faire élément d'appel.

Nous souhaitons faire gagner aux étudiants des lots utiles pour démarrer leurs vies étudiantes sur le territoire :

- **Vêtements chauds et matériels de pluie** : beaucoup d'étudiants arrivent de pays où la météo n'est pas la même qu'en Bourgogne Franche-Comté. Or une fois arrivés en France, le matériel adapté est souvent coûteux et les priorités passent vers le logement et les denrées alimentaires.
- **Matériel de cuisine** : ces derniers ne sont pas des objets que les étudiants peuvent ramener dans leurs valises, or leur achat peut s'avérer coûteux, notamment les poêles et casseroles.
- **Matériel pour les cours** : les livres spécialisés peuvent s'avérer coûteux également, des bons d'achats chez des libraires viendront en soutien à ces dépenses. En petit matériel annexe il peut être ajouté des lots de cahiers et stylos.
- **Kit alimentaire et d'hygiène** : des denrées alimentaires et d'hygiène afin que les étudiants puissent utiliser leur argent dans des dépenses loisirs s'ils le souhaitent.

Ces lots ont été pensés suite aux nombreuses rencontres avec les étudiants internationaux, tous ces éléments permettraient d'aider à leurs installations et ainsi faciliter leurs parcours étudiants.

- Guide pour les étudiants internationaux

Dans le cadre de l'accueil des étudiants internationaux nous souhaitons faire un « Guide de l'étudiant international à l'Université Marie et Louis Pasteur ». Ce guide sera proposé gratuitement à tous les étudiants internationaux et sera en libre accès à la MDE, mais également dans les différentes composantes de l'université.

Les étudiants internationaux doivent se confronter à de nombreuses problématiques une fois arrivés sur le territoire français et franc-comtois, ces problématiques peuvent parfois les éloigner de la réussite universitaire.

Ce guide serait l'un des moyens pour accompagner les étudiants à plus grande échelle sur tout le territoire en se concentrant sur trois temporalités : avant mon arrivé, dès mon arrivé et pendant mon séjour.

Il regroupera plusieurs aspects : les démarches administratives liées au statut d'étudiant international, les démarches administratives étudiantes et vivre sur le territoire.

Pour une première édition nous souhaitons faire imprimer 2000 exemplaires en format rigide et A5 afin les étudiants puissent l'utiliser facilement.

Axe 3 : Dédier des espaces de vie/de rencontres pour les associations étudiantes

- *La Maison des Etudiant-es à Besançon*

Une salle au sein de ce bâtiment sera dédiée aux associations étudiantes. Du matériel (paperboard, stylos, etc.) sera mis à leur disposition.

- *Le « Café des Associations » à Besançon puis déploiement en NFC*

Ce projet a pour but de mettre en lumière les associations étudiantes de l'université, de leur permettre de faire de la sensibilisation à l'engagement étudiant et de créer du lien entre les étudiant-es. Les associations étudiantes labellisées pourront occuper le lieu comme elles le souhaitent. Ce sera un lieu d'échange, de partage, de rencontre entre étudiant-es, mais aussi un lieu de détente. Il permettra aux associations étudiantes de recruter de nouveaux bénévoles et de promouvoir leurs activités.

Axe 4 : Ateliers de formation à la vie associative et montage de projet

- *Ateliers de formations conçus et dispensés par les accompagnatrices du BVE*

Permettre aux membres d'associations étudiantes de réaliser leur projet de vivre leur vie associative de manière positive et enrichissante, l'université, s'engage, via sa charte de labellisation à proposer des ateliers de formation sur les thématiques « vie associatives ». Ces ateliers durent entre 1h30 et 2h et portent sur la trésorerie, les statuts associatifs, la mobilisation, le recrutement de bénévoles et le montage/pilotage de projet. Ils peuvent être dispensés sur demande des associations mais aussi sur demande de la commission FSDIE.

- *Atelier de formations par nos partenaires*

Cela se fera sur besoin et demande des associations pour des thématiques précises dont le BVE n'a pas la compétence (santé, sécurité, comptabilité, responsabilités, etc.) ;

- Suivi de formations des membres du BVE

Afin de permettre aux accompagnatrices de se spécialiser et mettre à jour leurs pratiques.

Axe 5 : Créer du contenu sur la vie associative étudiante

- Création et diffusion de fiches pratiques sur la vie associative

Ces fiches seront diverses et variées en fonctions des besoins des associations : créer une association ; répondre à un appel à projet ; organiser une assemblée générale ; monter un projet ; faire une demande et un bilan FSDIE ; etc.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Attractivité de l'enseignement supérieur en BFC
Accompagner les étudiants dans leur projet = réussite personnelle et étudiante

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Synergie entre les asso + les partenaires vie étudiante et associative
Lien entre tous les campus de la région
Par cette mutualisation des moyens, le projet permettra à un maximum d'étudiant de s'engager.

Partenaires : CROUS, Région BFC, Villes, Agglomérations, Associations partenaires

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Mutualisation du matériel – prêt
Accompagnement des associations – conseil du BVE sur l'écoresponsabilité – charte de gestion FSDIE + charte de labellisation écoresponsable
Le BVE s'assure de l'accessibilité : PMR

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Création d'un lieu dédié aux associations : le café des associations ;
Ateliers de formation créés et dispensés par les accompagnatrices de projets vie étudiante ;
Création d'un guide à destination des étudiants internationaux ;
Ateliers et soirées thématiques pour les associations et étudiants internationaux.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

| | |
|---|---|
| Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets : | 5 |
| Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) : | |

Documents à déposer en ligne

<https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranche-comte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT – VIE ASSOCIATIVE

| DEPENSES | | Eligibilité* | RESSOURCES | |
|--|-----------------|--------------|--|-----------------|
| Nature de la dépense | Coût en € | | Financeurs | Montant en € |
| Axe 1 | 9 500 € | | Région Bourgogne-Franche-Comté (Axes 1, 2, 4 et 5) | 17 280 € |
| <i>Six rencontres interassociatives</i> | 1 300 € | | CVEC université (Axe 2,3) | 5 950 € |
| Repas | 1 200 € | | Grand Besançon Métropole (axe 2) | 500 € |
| Matériel | 100 € | | | |
| <i>Rentrée : forum des associations</i> | 2 400 € | | | |
| Restauration bénévoles | 100 € | | | |
| Restauration public | 100 € | | | |
| Animation (photobooth, musique) | 2 000 € | | | |
| Décoration | 200 € | | | |
| <i>Deux événements pour les associations</i> | 5 800 € | | | |
| DJ | 2 000 € | | | |
| Photobooth | 2 800 € | | | |
| Décoration | 500 € | | | |
| Location son et lumière | 500 € | | | |
| Axe 2 | 4 280 € | | | |
| <i>Arbres à palabres</i> | 1 280 € | | | |
| Petite restauration | 480 € | | | |
| Animation de plusieurs soirées par des associations spécialisées dans les thématiques abordées | 800 € | | | |
| <i>Nuit des étudiants du monde</i> | 1 500 € | | | |
| Achats de divers bons solidaires | 1 500 € | | | |
| <i>Guide pour les étudiants internationaux</i> | 1 500 € | | | |
| Impression du guide | 1 500 € | | | |
| Axe 3 | 4 450 € | | | |
| <i>Maison des étudiant-es</i> | 1 200 € | | | |
| Ameublement | 1 000 € | | | |
| Fourniture | 200 € | | | |
| <i>Café des associations</i> | 3 250 € | | | |
| Ameublement | 2 400 € | | | |
| Consommable | 100 € | | | |
| Jeux | 150 € | | | |
| Plantes | 600 € | | | |
| Axe 4 | 5 000 € | | | |
| <i>Formation associations</i> | 3 000 € | | | |
| Frais partenaires | 2 000 € | | | |
| Déplacements | 500 € | | | |
| Petite restauration | 500 € | | | |
| <i>Formation des personnels</i> | 2 000 € | | | |
| Axe 5 | 500 € | | | |
| <i>Impression fiches pratiques</i> | 500 € | | | |
| TOTAL TTC | 23 730 € | | TOTAL TTC | 23 730 € |

* à compléter par la Région.

Appel à projets
Déplacement des étudiants

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranchecomte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques » |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Appel à projets « Vie étudiante » |
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes » |

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Déplacements d'étudiants entre Besançon / Dijon dans le cadre des formations co-accréditées

(Université Marie et Louis Pasteur / Université Bourgogne Europe)

Année universitaire 2025-2026

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

| | | | |
|-----------------|----------------|---------------|----------------|
| Date de début : | 01 / 09 / 2025 | Date de fin : | 31 / 08 / 2026 |
|-----------------|----------------|---------------|----------------|

2.3 Etablissement demandeur

| | |
|---------------------------------------|---|
| Nom de l'établissement | Université Marie et Louis Pasteur |
| Adresse postale | 1 rue Claude Goudimel – 25030 BESANCON Cedex |
| Nom et fonction du représentant légal | Marie-Christine WORONOFF, Présidente de l'université Marie et Louis Pasteur |

2.4 Référent du projet

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Prénom NOM | Patricia Vuillemin |
| Fonction | Assistante des Vice-présidents |
| Email | secretariat-vpcfvu@univ-fcomte.fr |
| Téléphone | 03 81 66 50 04 |

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Depuis une douzaine d'années, les établissements du site de Bourgogne et de Franche-Comté ont travaillé à construire une offre de formation cohérente et concertée, notamment entre l'université Marie et Louis Pasteur (UMLP) et l'université Bourgogne Europe (UBE).

Ce travail de construction commune et de coordination se poursuit dans le cadre de l'accréditation 2024-2028 des formations du site. Ainsi de nombreux diplômes, construits en commun sont co-accrédités. Même si les moyens numériques permettent aujourd'hui de faciliter les enseignements sur des sites distants, il reste toujours indispensable pour les étudiants de se déplacer entre les sites (séances de regroupement, sorties terrain, etc.).

Il s'agit donc de permettre aux étudiants francs-comtois de se déplacer à Dijon par le train pour suivre une partie de leur formation ou certains enseignements à l'UBE.

La présente demande de subvention concerne la prise en charge des frais de déplacement des étudiants de l'université Marie et Louis Pasteur pour l'année universitaire 2025-2026. Cette subvention permettra d'assurer cette mobilité dans des conditions satisfaisantes combinant l'utilisation des trains express régionaux "**TER**" et les réseaux urbains **Divia**. Cette participation est indispensable pour accompagner le rapprochement des formations au sein des différents sites.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

8 810 €

2.7 Signature du représentant légal

| |
|--|
| |
|--|

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Le rapprochement des établissements d'enseignement supérieur de la Bourgogne et de la Franche-Comté a été encouragé dès les années 2007-2008. L'université de Franche-Comté a donc soutenu le développement de formations co-accréditées lors du contrat 2011-2016 et a renouvelé ce soutien dans le cadre de l'accréditation obtenue sur la période 2017-2023. Pour la présente accréditation 2024-2028, l'uFC devenue université Marie et Louis Pasteur a souhaité poursuivre les partenariats avec l'université de Bourgogne, devenue université Bourgogne Europe en proposant la co-accréditation d'un certain nombre de formations.

La création de ces formations partagées, malgré l'usage d'outils permettant de limiter les déplacements étudiants tels que la visio-conférence, nécessite de déplacer des étudiants (et des enseignants) entre les sites universitaires, allant de Besançon et Dijon. En effet, certains enseignements pratiques impliquent la présence des étudiants dans les laboratoires, plateformes ou sites (archéologiques par exemple) pour avoir accès aux équipements, aux technologies qui ne peuvent être appréhendées d'un point de vue théorique ou en visio-conférence. L'acquisition de connaissances peut se concevoir à distance, en visioconférence ou sur des ouvrages, mais un grand nombre de compétences ne peut se concevoir sans cet accès aux équipements, lieux de pratiques pédagogiques, etc.

Les formations partagées entre l'université Marie et Louis Pasteur et l'université Bourgogne Europe, qui ont été co-accréditées, couvrent plusieurs champs disciplinaires (archéologie, Biologie, Santé, Biodiversité, écologie, etc.), surtout de niveau master. La perte d'attractivité sur ces formations et donc leur fermeture, faute de candidatures du fait du surcout induit pour les étudiants liés aux déplacements, serait un signe négatif pour la pérennité de l'offre de formation supérieure en région Bourgogne Franche-Comté.

Afin de maintenir l'attractivité des formations co-accréditées sur le territoire de la grande région, l'université doit être en mesure de proposer une offre de transport efficace et gratuite pour les étudiants.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Ci-après la liste des formations co-accréditées (mentions et parcours pour la période 2024-2028) pouvant donner lieu à des déplacements sur les campus de l'UBE:

| Domaine | Diplôme | Mention | Spécialité / Parcours | Etablissements co-accrédités |
|---------------------------------------|---|--|--|--|
| SHS | Master | Archéologie, Sciences pour l'archéologie | Patrimoine bâti, archéologie, cultures, territoires, environnement | Université Bourgogne Europe |
| | | Philosophie | Philosophie des pratiques | |
| | | | Humanités Médicales et Environnementales | Université Bourgogne Europe |
| STS | Master | Biologie-santé | Physiologie, Neurosciences et Comportement | Université Bourgogne Europe, Agrosup Dijon |
| | | | Assurance qualité des produits de santé | |
| | | | Biomedical engineering | |
| | | | Innovative drugs international track | |
| | | | Interactions immunitaire et ingénierie cellulaire | |
| | | | Microbiologie, antibiorésistance, génomique et épidémiologie | |
| | | | Management et innovation en biotechnologies | |
| | | Signalisation cellulaire et moléculaire | | |
| | | Santé publique | Epidémiologie, recherche clinique, évaluation | |
| Intervention en promotion de la santé | | | | |
| Biodiversité, écologie et évolution | Ecology Monitoring and Management of Ecosystems | Université Bourgogne Europe | | |

3.3 Actions menées

Permettre aux étudiants des plus de 14 formations co-accréditées entre l'université Marie et Louis Pasteur et un établissement d'enseignement supérieur de la Région de Bourgogne, notamment l'UBE, de se déplacer entre les différentes villes. Ces déplacements sont réalisés en **TER** et via le réseau **Divia** pour les transports en commun de Dijon.

La réservation, l'achat et la distribution des billets sont réalisés par les services centraux en fonction des besoins des formations quand cela est possible. Dans le cas contraire, les étudiants achètent leurs billets et sont donc remboursés *a posteriori*, sur justificatifs, par l'université (la gestion est réalisée par les services centraux).

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Afin de maintenir l'attractivité des formations co-accréditées entre les établissements d'enseignement supérieur de Bourgogne et de Franche-Comté, l'université doit être en mesure de proposer une offre de transport efficace et gratuite pour les étudiants.

En effet, au moment d'effectuer leurs choix de formation, les étudiants sont attentifs aux conditions d'études qu'ils auront. Si des frais supplémentaires importants sont identifiés, ils peuvent choisir de ne pas intégrer ces formations et de partir dans d'autres régions.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

2 sites (Dijon, Besançon),

14 formations co-accréditées concernées,

Entre 80 et 100 étudiants bénéficiaires annuellement.

L'UBE fonctionne de façon identique et dépose le même type de projet.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Objectif 4 : éducation de qualité avec une égalité des chances par des coûts de formations abordables.

Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques par l'utilisation des transports en commun sur rails pour limiter les émissions de CO2.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

RAS

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :

5

Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

| DEPENSES | | | RESSOURCES | |
|--------------------------|-----------------|--------------|--------------------------------|-----------------|
| Nature de la dépense | Coût en € | Éligibilité* | Financeurs | Montant en € |
| SNCF | 11 340 € | | Région Bourgogne-Franche-Comté | 9 864 € |
| Divia / Optymo / EVOLITY | 990 € | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | Fonds propres | 2 466 € |
| TOTAL TTC | 12 330 € | | TOTAL TTC | 12 330 € |

* à compléter par la Région.

Déplacements des étudiants dans le cadre des formations cohabilitées
année universitaire 2025-2026

| | | SCM M2 | | M1 ASA ACTE | | M2 ASA ACTE | | Total 2025-2026 | |
|--|----------|---------------------------------|------------|------------------------------------|------------|------------------------------------|------------|-----------------|-------------|
| | | 10 étudiants | | 15 étudiants | | 15 étudiants | | | |
| | | Régis Delage-Mourroux | | Causevic Bully M | | Causevic Bully M | | | |
| | | Quantité liasses | coût | Quantité liasses | coût | nombre | coût | nombre | coût |
| SNCF | Prix | | | | | | | | |
| liasse 10 billets Trajets simples SNCF Besançon DIJON | 126,00 € | 30 | 3 780,00 € | 40 | 5 040,00 € | 20 | 2 520,00 € | 90 | 11 340,00 € |
| TOTAL SNCF | | | | | | | | | 11 340,00 € |
| DIVIA | | Quantité Tickets et supports | | Quantité Tickets et supports | | Quantité Tickets et supports | | | |
| Divia pass 1h | 1,40 € | 200 | 280,00 € | 300 | 420,00 € | 100 | 140,00 € | 600 | 840,00 € |
| support ticket | 0,30 € | 100 | 30,00 € | 300 | 90,00 € | 100 | 30,00 € | 500 | 150,00 € |
| TOTAL BUS | | | | | | | | | 990,00 € |
| TOTAL SNCF + BUS | | | | | | | | | 12 330,00 € |

SNCF : 11 340,00 €
Bus : 990,00 €

Appel à projet
Bienvenu aux étudiants

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques » |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Appel à projets « Vie étudiante » |
| <input type="checkbox"/> | Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes » |

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Bienvenue aux étudiants - édition 2025

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

| | | | |
|-----------------|----------------|---------------|----------------|
| Date de début : | 01 / 03 / 2025 | Date de fin : | 30 / 06 / 2026 |
|-----------------|----------------|---------------|----------------|

2.3 Etablissement demandeur

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Nom de l'établissement | Université Marie et Louis PASTEUR |
| Adresse postale | 1 rue Goudimel – 25 000 BESANCON |
| Nom et fonction du représentant légal | Marie-Christine WORONOFF |

2.4 Référent du projet

| | |
|------------|--|
| Prénom NOM | Laetitia DUCRET |
| Fonction | Responsable du bureau de la vie étudiante - BVE |
| Email | laetitia.ducret@univ-fcomte.fr |
| Téléphone | 03 81 66 58 47 |

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Depuis quelques années, **Bienvenue aux étudiants (BAE)** est un événement marquant la rentrée étudiante, ouvrant aussi les activités autour de la vie étudiante. Au départ, BAE était proposé uniquement à Besançon, puis progressivement, l'évènement de rentrée s'est déployé à Montbéliard, Belfort, Vesoul et Lons-le-Saunier pour s'adresser ainsi à toute la communauté de l'université Marie et Louis PASTEUR (UMLP).

Le projet se structure autour de de l'accueil, de la rencontre et de la cohésion des nouveaux étudiants.

Par ailleurs, d'autres activités ou animations seront proposées dans le cadre de BAE, notamment en début de second semestre, correspondant à l'arrivée de nombreux étudiants étrangers en programme d'échange.

Cette édition se veut le point de départ pour faire vivre et dynamiser la vie étudiante sur les campus tout au long de l'année universitaire.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

74 000 €

2.7 Signature du représentant légal

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Bienvenue aux étudiants (BAE) est un évènement organisé par l'université Marie et Louis PASTEUR auxquels sont associés de nombreux partenaires et acteurs locaux (région, ville, communautés de communes...).

Cet évènement permet de lancer lors de la rentrée, la vie étudiante, en organisant une action d'ampleur pour faire communauté.

C'est aussi l'opportunité d'associer les étudiants engagés dans des associations, pour participer à l'organisation de la manifestation et développer l'engagement étudiant dans l'accueil entre pairs.

L'ambition de cette édition 2025 est de faire découvrir le territoire dans lequel les étudiants vivent et étudient, par des activités ludiques, mais aussi de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants au nouvel Etablissement public expérimental : l'université Marie et Louis PASTEUR.

Les objectifs sont multiples :

- Accueillir le plus grand nombre d'étudiants autour d'un évènement culturel, informatif, social et solidaire. Une forte participation des étudiants attendue ce jour-là afin de lancer les actions autour de la vie étudiante.
- Profiter de cette journée pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'université Marie et Louis PASTEUR et permettre aux étudiants de mieux la connaître le territoire dans lequel ils ont choisi d'étudier, par son histoire, ses faits marquants, ses spécificités...
- Travailler à l'accueil, l'accompagnement et/ou inclusion de tous les étudiants, qu'ils soient à besoins particuliers, en situation de handicap ou internationaux.
- Permettre aux étudiants de connaître l'offre de services proposées par les partenaires locaux de l'évènement et identifier les dispositifs d'aide.
- Viser à lutter contre l'isolement social et la précarité étudiante.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Tous les campus des trois villes sont concernés.

Besançon : + de 20 000 étudiants

Montbéliard : + de 2 000 étudiants

Belfort : + de 2 000 étudiants

Lons-le-Saunier : 60aine d'étudiants

Vesoul : Près de 300 étudiants

3.3 Actions menées

Les journées « évènement » seront organisées en lien étroit avec les directions des composantes, les équipes pédagogiques, les associations étudiantes et les partenaires pour construire les activités, le déroulement et les animations.

Le projet vise l'organisation d'une manifestation ludique, culturelle, sportive, conviviale, avec repas offert aux étudiants afin de leur permettre de se sentir bien dans leur ville d'étude et sur le site universitaire qui les accueille.

Des villages partenaires ou permanences durant le mois de septembre seront également proposées sur les différents campus universitaires afin de permettre aux étudiants de se renseigner sur les démarches administratives de rentrée nécessaires à leur vie d'étudiante.

Ces journées permettront également aux étudiants de mieux s'approprier l'histoire et les spécificités de l'université Marie et Louis Pasteur et de renforcer leur sentiment d'appartenance.

C'est aussi l'opportunité d'associer les étudiants engagés dans des associations, pour participer à l'organisation de la manifestation et développer l'engagement étudiant dans l'accueil entre pairs.

Nous souhaitons également profiter de cette journée pour intégrer les étudiants en leur permettant de mieux connaître les étudiant-e-s de leur promotion ou des autres années, mieux connaître les interlocuteur-ric-e-s de l'établissement, les locaux mais aussi, les associations étudiantes et les services offerts par tous les partenaires.

Il est également indispensable d'accueillir et accompagner tous-tes les étudiant-e-s, qu'ils soient à besoins particuliers, en situation de handicap ou internationaux.

Cette édition 2025, proposera des activités ludiques, elle aura également pour objectif de lutter contre la précarité et l'isolement étudiants.

L'animation sonore des différents BAE sera assurée par Radio Campus, présente sur Besançon et dans le Nord Franche-Comté.

Concrètement « Bienvenue aux étudiants à Besançon - édition 2025 » s'organisera de la façon suivante :

1. Besançon

L'évènement se déroulera sur le Campus de la Bouloie le jeudi 11 septembre 2025.

- Village des partenaires :

Tout au long de la journée et s'étendant également sur le mois de septembre par des permanences, des partenaires seront présents sur le campus de la Bouloie et principalement à la Maison des Etudiants, afin de permettre aux étudiants de se renseigner sur les démarches administratives nécessaires à leur vie d'étudiante.

Des permanences seront organisées sur les différents campus de Besançon : Centre-ville et Hauts du Chazal.

- Animations festives et sportives :

Celles-ci s'articuleront autour d'une color run (événement sportif fédérateur), d'un jeu de piste/déambulation permettant aux étudiants de découvrir le campus et de mieux la connaître le territoire dans lequel ils ont choisi d'étudier, par son histoire, ses faits marquants et ses spécificités...

- Animations et événements solidaires :

L'université Marie et Louis PASTEUR s'engage pleinement à soutenir ses étudiants et à promouvoir la solidarité ainsi que la sensibilisation à la transition écologique. Pour marquer cette rentrée solidaire et durable, nous proposons une série d'événements variés pour aborder une multitude de sujets du quotidien :

- 10^{ème} édition de la **Troc-party**
- 2^{ème} édition de la **Troc-sport** dans les bibliothèques universitaires du campus de la Bouloie, où vous pourrez récupérer des objets du quotidien et du matériel sportif,

Ces initiatives permettent aux étudiants de s'équiper gratuitement grâce à une collecte de dons préalable, auprès des étudiants des années précédentes et des membres des personnels de l'université.

- 7^{ème} édition de l'**Éco-party**, un événement phare, vous présentera les enjeux et objectifs de la transition environnementale et sociale et les bonnes pratiques à adopter

Par ces animations festives et inclusives, dédiées à la transition environnementale et sociale, les étudiants pourront participer à des ateliers et des échanges avec des acteurs du développement durable en ayant l'opportunité de participer à des discussions inspirantes, d'acquérir des compétences pratiques pour un mode de vie plus durable, et de découvrir des initiatives locales.

Ces animations sont conçues pour vous offrir des opportunités de partage, de rencontres et d'apprentissages, tout en renforçant l'esprit communautaire et en encourageant des modes de vie durables.

- Une restauration gratuite à destination des étudiants sera proposée.

- Concert « Bouge ta Rentrée » :

Concert organisé par la BAF qui aura lieu le soir au parc de la Gare d'eau.

2. Montbéliard et Belfort

- Montbéliard :

L'évènement se déroulera le jeudi 19 septembre 2025.

Le projet sera localisé sur le site des Portes du Jura, Place Tharradin et occupera les espaces verts alentours car très appréciés des participant-e-s en 2024.

Il y aura également une intégration par département puis des activités, color run et un repas sur la place commune dans les espaces verts du campus.

- Belfort :

L'évènement se déroulera le jeudi 26 septembre 2025.

Le projet s'oriente vers une matinée d'intégration par campus (afin de découvrir le lieu d'étude) et de terminer en centre-ville (pour se rencontrer entre tous-tes les étudiant-e-s).

Les étudiant-e-s trouveront le village étudiant (information et activités), des jeux (animation) et un repas gratuit (rencontre et lutte contre la précarité), avec la possibilité (en fonction des contraintes logistiques encore en cours) d'organiser une color run.

3. Lons le Saunier

Date non encore définie pour l'évènement.

Une journée évènement permettant aux étudiants de mieux se connaître et de créer une cohésion, s'organisant comme suit :

- Visite du théâtre de Lons-le-Saunier, présentation des offres puis représentation des étudiants de l'atelier éloquence.
- Moment d'échange, jeux de société, ping-pong, babyfoot, ...
- Repas propose à l'ensemble des étudiants sous une ambiance musicale
- Marathon photos (avec énigmes, devinettes, rébus, ...) permettant aux étudiants de se rendre sur les lieux emblématiques de Lons-le-Saunier.
- Affrontements entre équipes sous forme de jeux collectifs / activités diverses
- Remise des prix et moment de partage

4. Vesoul

L'évènement se déroulera le jeudi 2 octobre 2025.

Une journée évènement : speed-rentree organisée par la ville de Vesoul.

L'université y participe en tant que partenaire, via un stand, en organisant un jeu permettant de découvrir l'accompagnement fait par le Bureau de la Vie étudiante et l'université tout en gagnant des lots.

D'autres évènements seront programmés dans l'année afin de dynamiser la vie étudiante sur les campus tout au long de l'année universitaire.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

La volonté du comité d'organisation de Bienvenue aux étudiants est d'accueillir les étudiant-e-s sans distinction de handicap, de genre, de nationalité et de ressource et en respectant les valeurs suivantes :

- **Une rentrée accessible à toutes et tous :**

L'étudiant type n'existe pas. L'ensemble des partenaires s'engage tout au long de la manifestation à offrir à tous étudiants sans condition de ressource, de sexe, de culture, de handicap le même événement.

- **Viser le bien-être de chacun et chacune durant ses études :**

Un ensemble de partenaires concourent à faciliter chaque étape de la vie étudiante. Une prise de contact, une identification des plus fragiles, permettra sur le long cours d'intervenir pour accompagner les spécificités des étudiants accueillis sur les sites.

- **Une action multi-partenariale :**

Les étudiants ne cherchent pas une structure, ils cherchent des services. Les codes partagés entre professionnels de la vie étudiante ne sont pas ceux des étudiants. L'idée est d'agir pour l'étudiant, par thématique, non pas par entité. La dynamique partenariale vise également à rassembler tous les acteurs autour de l'envie de souhaiter ensemble la bienvenue aux étudiants. Dernier élément et pas des moindres, la participation de tous permet une économie d'échelle en mutualisant les forces, les finances et le matériel.

- **Un événement de proximité à la découverte de son territoire et des ressources qu'il offre :**

Rendre humain un événement d'ampleur, viser la participation des partenaires et des étudiants d'un territoire de vie pour concevoir ce projet et de nombreux autres sur l'année.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

En 2025, les bénéficiaires visés sont l'ensemble des étudiants de l'université Marie et Louis Pasteur, soit environ 26 000 étudiants.

Un groupe de travail par ville sera conduit avec les partenaires pour construire ensemble le projet et les animations qui seront proposées.

Les co-financeurs envisagés sont les collectivités locales, le CROUS et l'université.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Un des objectifs cette année est d'engager **plus d'éco-responsabilité** notamment par :

- Un travail partenarial sur la thématique déchets avec les collectivités territoriales et syndicats de traitement des déchets,
- De supprimer l'achat de goodies « objets » ou les remplacer par des goodies éco-responsables, des ateliers ou jeux

Les objectifs de développement durables** :

- Evitez les sacs plastiques pour garder les océans propres
- Soutenez les personnes marginalisées ou désavantagées

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Cette édition 2025 au moyen d'un évènement fédérateur, ludique et convivial, répond à une ambition de faire découvrir le territoire dans lequel les étudiants vivent et étudient mais aussi de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants à l'université Maire et Louis PASTEUR, sur tous ses sites et campus.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

| | |
|---|---|
| Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets : | 5 |
| Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) : | |

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.

- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranche-comte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT

BAE 2025

| DEPENSES | | | RESSOURCES | |
|--|------------------|--------------|--------------------------------|------------------|
| Nature de la dépense | Coût en € | Eligibilité* | Financeurs | Montant en € |
| Animations (color run, jeux, animations musicales, photocall, location de rosalias,,,)) | 30 000 € | | Région Bourgogne-Franche-Comté | 74 000 € |
| Actions solidaires (trocs de rentrée, kit pour BU, welcome packs,,,)) | 18 000 € | | CVEC CROUS | 20 000 € |
| Logistique et sécurisation des sites | 30 000 € | | Partenaires | 15 000 € |
| Communication et site Internet | 20 000 € | | | |
| Restauration | 30 000 € | | | |
| Déplacements | 1 000 € | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | Fonds propres CVEC UFC | 35 000 € |
| TOTAL TTC | 129 000 € | | TOTAL TTC | 129 000 € |

* à compléter par la Région.